Santes
MA VILLE

Conseil Municipal

Ordre du jour

Séance du jeudi 5 octobre 2023 à 19h30 à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil

Liste des points de la séance

Ordre	Texte ordre du jour
1	Approbation des procès-verbaux des Conseils municipaux du 13 avril et du 09 juin 2023
2	Subvention aux associations pour l'année 2023 (additif à la délibération 2023-04 N°8)
3	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR
4	Recrutement de vacataire pour les études surveillées.
5	Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du centre de gestion
6	Délibération créant un emploi administratif de Directeur Général des Services
7	Demande de subvention pour la construction du skatepark&Pumpark auprès de la Région Hauts de France
8	Convention de partenariat entre le Conseil Départemental, la MDPH et la commune de Santes
9	Réglement intérieur des jardins ouvriers

A Santes, le vendredi 29 septembre 2023
Hiazid BELABBES,
Maire de Santes

COMMUNE de SANTES
59211 (NORD)

Santes
MA VILLE

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie

EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n° 1

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNCIPAL DES 13 AVRIL ET 09 JUIN 2023.

Vu le procès-verbal de la séance du 13 avril 2023;

Vu le procès-verbal de la séance du 09 juin 2023;

Le Conseil municipal **adopte** les procès-verbaux des séances du 13 avril et 09 juin 2023, joints en annexe de la présente délibération.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et années dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE DE SANTES (59211 - NORD)

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie

EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n°2

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

Subvention aux associations (additif à la délibération 2023-04 N°8)

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Le 13 avril 2023 l'assemblée délibérante a attribuée les subventions aux associations Santoise au titre de l'année 2023.
Certaines demandes n'avaient pas été reçues au moment du Conseil municipal du 13 avril.
Les subventions suivantes sont soumis au vote de l'assemblée délibérante :

- Weppes Natation	500,00 €
- Association du Personnel Territorial de Santes	1 500,00 €
- Association Générale des Familles	1 843,65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Approuve l'attribution des subventions ci-dessus.

Ces sommes seront imputées sur le budget 2023 (Art. 65748 - Autres personnes de droit privé).

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE de SANTES (59211) - NORD - REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie

EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n°3

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Monsieur le comptable assignataire d'Armentières a transmis un état de produits communaux irrécouvrables, une décision d'admission en non-valeur doit être sollicitée auprès du Conseil municipal.

Il rappelle qu'en vertu des dispositions législatives qui organisent la séparation des ordonnateurs et des comptables, il appartient au comptable assignataire, et à lui seul, de procéder, sous le contrôle de l'Etat, aux diligences nécessaires pour le recouvrement des créances.

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de créances communales pour lesquelles le trésorier n'a pas abouti dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui.

Il indique que le montant total des titres à admettre en non-valeur s'élève à la somme de 62,64 € (deux titres inférieurs au seuil de poursuite et une combinaison infructueuse).
Ces créances concernent des factures liées à la fréquentation de la cantine et le centre des petites vacances (3 familles différentes).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état des produits irrécouvrables dressé par le Service de Gestion Comptable d'Armentières,

Vu le décret n°98-1239 du 29 décembre 1998,

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer des créances ont été diligentées par le comptable assigantaire dans les délais légaux,

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne peuvent plus faire l'objet d'un recouvrement en raison des motifs d'irrécouvrabilité évoqués par le comptable.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Admet en non-valeur les créances communales pour un montant de 62,64 €.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE DE GAATES
REPUBLIQUE FRANÇAISE
159211

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie

EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n°4

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

Recrutement de vacataire pour les études surveillées.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires.

Monsieur le Maire informe les membres le Conseil municipal, des conditions pour recourir au recrutement de vacataire :

- recrutement pour exécuter un acte déterminé;
- recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public ;
- rémunération attachée à l'acte.

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante de recruter un maximum de 4 vacataires pour effectuer l'accompagnement des élèves durant le temps des études surveillées des Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 16h30 à 17h30 pendant les périodes scolaires (hors vacances et jours fériés).

Il est proposé également que chaque vacation soit rémunérée, sur la base d'un taux horaire dont le montant est fixé à **15,99 €**

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Autorise Monsieur le Maire à recruter un maximum de 4 vacataires durant les périodes scolaires (hors vacances et jours fériés) ;

de fixer la rémunération de la vacation à 15,99 € par heure ;

d'inscrire les crédits nécessaires au budget

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE DE LAMBRES
59211 NORD
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes
MA VILLE

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie

EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n°5

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

Convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion du Nord pour une mission relative au système d'information.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Dans le cadre du passage à l'administration numérique et notamment la dématérialisation des différents flux (comptables, payes, etc...).

Cette procédure nécessite la mise en place et l'utilisation d'un parapheur électronque via le service Créatic du Centre de Gestion du Nord (CDG59).

La précédente convention arrivant à son terme, Monsieur le Maire propose de renouveler cette convention pour une durée de trois ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Autorise Monsieur le Maire à signer la convetion avec le Centre de Gestion du Nord.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE DE SANTES
REPUBLIQUE FRANÇAISE
59211 - NORD

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie

EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n°6

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

CRÉATION D'UN EMPLOI ADMINISTRATIF DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES DES COMMUNES DE 2 000 à 10 000 HABITANTS

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La commune de Santes dispose au tableau des effectifs d'un poste de Directeur Général des Services, et pourvu depuis le début des années 2000.

Cet emploi n'ayant jamais été créé par l'assemblée délibérante, il convient de régulariser cette situation pour la création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services qui aura pour mission de diriger, sous l'autorité du Maire, l'ensemble des services et d'en coordonner l'organisation.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante :

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1,

Vu le décret 87-1101 du 30 décembre 1987 modifié, portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux assimilés,

Vu le décret 87-1102 du 30 décembre 1987 modifié, relatif à l'échelonnement indiciaire à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux assimilés,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

La création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services, assimilé, compte tenu de la population de la Commune, à un emploi de Directeur Général des Services d'une commune de 2 000 à 10 000 habitants,

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Cet emploi pourra être pourvu :

- par un fonctionnaire titulaire relevant : du cadre d'emplois des attachés, des grades d'attaché et d'attaché principal,

- par le recrutement par voie de détachement d'un fonctionnaire de catégorie A de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique hospitalière.

L'agent détaché ou recruté par la voie de détachement sur l'emploi de directeur général des services percevra la rémunération prévue par le statut de la fonction publique territoriale de la grille indiciaire de l'emploi fonctionnel créé, sauf si son indice de grade est supérieur à l'indice brut terminal de l'emploi occupé.

Il pourra bénéficier de la prime de responsabilité des emplois de direction prévue par le décret n° 88-631 du 6 mai 1988, au taux défini par le Maire et dans la limite du taux maximal de 15 %.

Il bénéficiera également de la NBI et du RIFSEEP.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'adopter la proposition du Maire
- d'inscrire au budget les crédits correspondants

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait, certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE DE SAINTEIN (59211 - NORD) REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie

EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n°7

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE SKATEPARK&PUMPARK.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

La construction d'un ensemble Skatepark&Pumpark viendra compléter l'offre d'équipement en libre accès de la commune.

Accessible à tous, il sera également mis à disposition du Comité Départemental de Rollers&Skateboards, de l'action jeune et des ALSH.

Cette équipement viendra compléter l'existant et répondre à la demande de la jeunesse Santoise, les études et rencontrent avec les jeunes ainsi qu'avec la Ligue Hauts de France de Rollers&Skateboard montrent une réelle attente et un réel attrait pour ce genre d'équipement. Ce projet figurait notamment au programme de l'équipe municipale élue.

Cet équipement sera installé dans la continuité du city-stade (avenue des sports) sur la parcelle AT0106.

Le coût prévisionnel de ce projet études incluses s'élève à la somme de 520,000,00 €

Les différents partenaires financiers seront sollicités (Agence Nationale des Sports, Région, Département, MEL)

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Approuve le programme des travaux présentés

Autorise Monsieur le Maire a solliciter les partenaires pour un financement

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 22 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 7 M. BLONDEL Eric, M. GAILLOT Francis, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE DE SANTES (59211 - NORD)

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie

EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n°8

N° de feuillet : 4

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTALE, LA MDPH ET LA VILLE DE SANTES POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES AINES ET DES PLUS FRAGILES EN SITUATION DE HANDICAP.

Monsieur le Maire, expose au Conseil municipal :

Le Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale, porte l'enjeu de la lutte contre l'isolement des aînés et des plus fragiles en situation de handicap.

Le schéma départemental des solidarités humaines 2018-2022, adopté par le Conseil Départemental du Nord le 12 février 2018, a fixé comme axe stratégique de « mobiliser les ressources des territoires dans leur diversité, réduire les inégalités de ressources territoriales dans une perspective inclusive ».

La présente convention a pour objet de préciser les coopérations entre les parties signataires, la commune de Santes, le Groupement d'Intérêt Public « Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord » et le Conseil Départemental, pour élaborer des réponses durables et organiser une veille sociale partagée.

Vu le Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE dit Règlement général sur la protection des données (RGPD);

Vu la loi n°2004-626 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées;

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Vu la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004, dans sa version modifiée, relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales;

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, également connue en tant que Loi NOTRe;

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées;

Vu la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 faisant de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées un enjeu majeur partagé;

Vu le Schéma Départemental des Solidarités Humaines 2018 – 2022 du Département du Nord délibéré le 12 février 2018, valant schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale (*art 312-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles*);

Vu la délibération départementale du 1er juillet 2019 Vers un Département inclusif et solidaire

Considérant la nécessité d'optimiser le registre communal des personnes vulnérables, utilisé par la ville de Santes via son CCAS, dans le cadre de la mise en place de la veille sociale,

Considérant la nécessité de développer et consolider le partenariat avec le Département du Nord et la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH 59), dans un cadre renforcé, au regard des enjeux de la lutte contre l'isolement pour les publics fragiles âgées ou en situation de handicap.

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **approuve** le partenariat entre la commune de Santes, via son CCAS, le Département du Nord et la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH 59),

- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents et actes relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et
Le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE DE SANTES (59211 - NORD)

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes
MA VILLE

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie

EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n°9

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

LOCATION DES JARDINS OUVRIERS - REGLEMENT INTERIEUR.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Il convient de revoir le règlement intérieur concernant les différents jardins ouvriers de la commune (Marais, Amitié et Blanc-Balot).

Il était important de modifier notamment les conditions d'accès à la location de ces jardins et surtout de renforcer les possibilités de résiliation en cas de non-respect du règlement intérieur.

Vous trouverez en annexe à la présente délibération les trois réglements de ces jardins.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

approuve les règlements intérieur des jardins ouvriers.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazed BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE de SANTES (59211 - NORD) REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. HiazId BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie
EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis
ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n° 10

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

Composition des commissions municipales.

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal,

Il convient de mettre à jour la composition des différentes commissions :

Il est proposé de les modifier de la façon suivante :

Commission Finances :

Membres : M. Adam BENAMEUR – Mme Victoria HENNION – Mme Martine DESSEIN-DETERPIGNY – M. Jérôme DUVERT – M. Eric BLONDEL.

Commission Urbanisme et travaux :

Membres : M. Bertrand HANNUS – M. Rémy VANDEWEGHE – Mme Isabelle MARTIN-DECARNIN – Mme Hélène NOWAK – M. Philippe BRAME – M. Francis GAILLOT.

Commission Solidarité communale :

Membres : Mme Patricia YSERBYT – M. Adam BENAMEUR – M. Jérôme BRUERE – M. Philippe KASPRZYK.

Commission Enfance et Jeunesse :

Membres : Mme Audrey HECQUET – Mme Céline BOGAERT – Mme Sylvie RUYSSEN – Mme Coralie PLUQUIN – Mme Catherine DELABRE – M. Tanguy LATACZ.

Commission Associations, Fêtes et Cérémonies :

Membres : Mme Martine DESSEIN-DETERPIGNY – Mme Coralie PLUQUIN – Mme Patricia YSERBYT – Mme Audrey HECQUET – M. Geoffrey GRESS – Mme Nadège WAQUET.

Commission Culture :

Membres : M. Frédéric MARESCAUX – Mme Catherine DELABRE – M. Rémy VANDEWEGHE – M. Xavier BOUSSEMART – Mme Isabelle TACQUET.

Commission Développement Durable et Transition Ecologique :

Membres : Mme Hélène NOWAK – Mme Victoria HENNION – Mme Céline BOGAERT – M. Frédéric MARESCAUX – M. Xavier BOUSSEMART – Mme Odile LECLERCQ.

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Approuve la composition des différentes commissions communales ci-dessus.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazid BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE de SAINTES (59211 - NORD) REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazid BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie
EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis
ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n° 11

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

Demande de subvention auprès de la MEL pour le festival « DeciDelà 2024 »

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

L'espace Agora organise le festival « Deci Dela », festival multiculturel des Weppes. Des spectacles et actions culturelles sont proposés dans les communes partenaires.

La vingtième deuxième édition se déroulera en 2024.

Il est proposé de solliciter la Métropole Européenne de Lille, dans le cadre du fond de concours pour un montant de 12 000,00 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Autorise le Maire à signer la convention de partenariat ainsi que les éventuels avenants à la convention.

D'inscrire les crédits nécessaires sur le budget annexe Agora 2023.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazid BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE de SANTES (59211 - NORD) REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. HiazId BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie
EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis
ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n° 12

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS** **du CONSEIL MUNICIPAL** **de la COMMUNE de SANTES**

Subvention au titre du programme Lum'ACTE.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie métropolitain (PCAET) adopté en février 2021, la MEL accompagne les communes volontaires dans leur démarche de transition énergétique et bas carbone de leur patrimoine communal.

En cohérence avec les objectifs du PCAET, la MEL anime une palette d'outils financiers et techniques mise à disposition des communes du territoire métropolitain s'appuyant sur les trois piliers de la maitrise de la demande en énergie, à savoir la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Ainsi, les communes peuvent bénéficier :

- D'un soutien financier pour leurs investissements communaux au travers du fonds de concours dédié à la transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal, et du dispositif métropolitain de valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE).

- D'une ingénierie qualifiée au travers de la mission de Conseil en énergie partagé, pour les communes de moins de 15 000 habitants ne disposant pas ou peu d'ingénierie interne ; ou encore du cadastre solaire.

En apportant un appui technique et financier, ces outils doivent permettre à l'ensemble des communes d'amplifier le nombre de chantiers performants engagés, tant dans le champ de la rénovation énergétique que de la production d'énergies renouvelables.

Au travers de l'adoption de la délibération n° 23 C 0161 en date du 30 juin 2023, le Conseil métropolitain a également validé la candidature de la MEL au programme national Lum'ACTE, au nom des 8 communes volontaires ayant manifesté leur intérêt suite à une information largement diffusée auprès des communes du territoire. Lancé en juillet 2022 par la Fédération nationales des collectivités concédantes et régies (FNCCR), ce programme vise à répondre aux enjeux de la rénovation énergétique des parcs d'éclairage public des collectivités.

Lauréate, la MEL a ainsi obtenu une recette d'un montant total estimé à 49 625,93 € en soutien aux actions éligibles entreprises par les 8 communes bénéficiaires, dont la commune de SANTES. La recette d'un montant total de 10 422,50 € revient par conséquent à la commune.

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Autorise le Maire à signer avec la Métropole européenne de Lille la convention d'attribution de ce financement ;

D'autoriser la commune à percevoir les recettes correspondantes au budget général en section de fonctionnement.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazid BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE DE SANTES (59211) NORD
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinquième jour du mois d'octobre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 29 septembre 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. BRAME Philippe, M. DUVERT Jérôme, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, M. Hiazid BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. LATACZ Tanguy, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, Mme HECQUET Audrey, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie
EXCUSES : M. Frédéric MARESCAUX par pouvoir à M. BELABBES Hiazid, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à M. LATACZ Tanguy, M. VANDEWEGHE Rémy par pouvoir à M. DUVERT Jérôme, M. Xavier BOUSSEMART par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à Mme PLUQUIN Coralie, Mme HENNION Victoria par pouvoir à Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme TACQUET Isabelle par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile, Mme WAQUET Nadège par pouvoir à M. GAILLOT Francis
ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2023-10 n° 13

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Santes MA VILLE	EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SANTES

Tarifs location des salles à compter du 15 octobre 2023.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Afin de répondre à la demande, il est proposé de modifier les tarifs de location des salles de la façon suivante :

*Salle Municipale, **obligation d'avoir recours à un personnel de surveillance à partir de 21h00**, pour garantir la tranquillité du voisinage (inclus dans le tarif ci-dessous).

Salle Municipale	1 journée	Journée supplémentaire	Heure
Famille SANTOISE	450/550 €*	200 €	90 €
Entreprise – Organisme SANTOIS	650/750 €*	200 €	90 €
Particuliers extérieurs	1000/1100€*	200 €	NON
Entreprise – Organisme et association extérieure	850/950€*	200 €	NON
Personnel communal et CCAS*	350/450€*	200 €	90 €

Possibilité de louer la vaisselle moyennant un supplément de 100 €, selon la disponibilité.

Salle Amitié	1 journée	Journée supplémentaire	Heure
Famille SANTOISE	350 €	200 €	90 €
Entreprise – Organisme SANTOIS	550 €	200 €	90 €
Particuliers extérieurs	900 €	200 €	NON
Entreprise – Organisme et association extérieure	850 €	200 €	NON
Personnel communal et CCAS*	250 €	200 €	90 €

Possibilité de louer la vaisselle moyennant un supplément de 100 €, selon la disponibilité.

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023

Espace Simone Veil	1 journée	Journée supplémentaire	Heure
Famille SANTOISE	350 €	200 €	90 €
Entreprise – Organisme SANTOIS	550 €	200 €	90 €
Particuliers extérieurs	900 €	200 €	NON
Entreprise – Organisme et association extérieure	850 €	200 €	NON
Personnel communal et CCAS*	250 €	200 €	90 €

Possibilité de louer la vaisselle moyennant un supplément de 100 €, selon la disponibilité.

*Personnel communal et CCAS (actifs, élus et retraités) pour la première location de l'année 150 € une journée, quelle que soit la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Adopte les tarifs proposés ci-dessus.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BLIECK-GAEREMYNCK Delphine, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, M. BRAME Philippe, Mme Coralie PLUQUIN, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de PLUQUIN Coralie, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX est un vote par pouvoir de BELABBES Hiazid, M. GAILLOT Francis, M. GRESS Geoffrey, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria est un vote par pouvoir de MARTIN-DECARNIN Isabelle, M. Hiazid BELABBES, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de LATACZ Tanguy, M. LATACZ Tanguy, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, M. VANDEWEGHE Rémy est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, Mme WAQUET Nadège est un vote par pouvoir de GAILLOT Francis, M. Xavier BOUSSEMART est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

COMMUNE de PONTEL (59211 - NORD) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifié exécutoire : 06 octobre 2023
Transmis au contrôle de légalité le : 06 octobre 2023
Publié le : 06 octobre 2023